



ETUDE AMERICAN EXPRESS – BVA
« Les voyageurs d'affaires et le bleisure » :

BLEISURE :
Plébiscité par les voyageurs d'affaires français,
bien accepté dans les entreprises

- **87% des voyageurs d'affaires pratiquent le bleisure au moins une fois par an***; ces derniers effectuent en moyenne **2,8 voyages de ce type par an**
- **59% des voyageurs interrogés pratiquant le bleisure estiment que cette pratique est bien perçue dans leur entreprise**
- Cette vision positive du bleisure est liée principalement à la culture de l'entreprise (**56% des répondants**) et à l'existence de solutions de paiement adaptées (**36%**)
- Pour l'ensemble des voyageurs d'affaires, les dépenses les plus conséquentes, telles que les frais de transport (**66%**) et d'hébergement (**54%**) font majoritairement l'objet d'une prise en charge par l'entreprise
- **39% des voyageurs d'affaires mentionnent la carte de société comme un service essentiel dont ils souhaiteraient disposer lors d'un voyage d'affaires, suivi du service d'assistance (38%)**

Rueil-Malmaison, le 24 septembre 2018 – Alors que s'ouvre le salon IFTM-Top Resa du 25 au 28 septembre, American Express s'est interrogé sur la tendance du bleisure : contraction des mots « business » et « leisure », le bleisure consiste à combiner voyage professionnel et tourisme privé. À l'heure où cette pratique se généralise, American Express décrypte le bleisure et le rôle que joue l'entreprise dans ce nouvel usage du voyage d'affaires.

Le bleisure : pratiqué au moins une fois par an par 87% des voyageurs d'affaires

Contraction des mots « business » et « leisure » (« affaires » et « loisirs »), le bleisure consiste à combiner voyage professionnel et loisirs à titre privé, en accordant du temps aux loisirs avant, pendant ou après ses déplacements professionnels. Prolonger son déplacement professionnel en restant le week-end, ajouter une session de visite touristique ou de sport après une réunion... les possibilités de bleisure sont multiples, ce qui explique sa popularité grandissante auprès des voyageurs.

De manière générale, les voyageurs d'affaires français effectuent en moyenne 4,5 déplacements professionnels par an. Parmi eux, 29% sont des voyageurs réguliers, qui effectuent plus de 6

voyages d'affaires par an. Ces voyageurs réguliers se retrouvent en particulier en Île-de-France (40%) et dans les TPE (36%).

Le bleisure, quant à lui, se généralise : **87% des voyageurs d'affaires interrogés par American Express et BVA déclarent faire au moins un voyage de ce type par an**. Les voyageurs qui pratiquent le bleisure effectuent en moyenne 2,8 voyages de type « bleisure » par an.

La majorité des voyageurs interrogés qui pratiquent le bleisure estiment que les voyages de ce type sont bien perçus dans leur entreprise (59%), un sentiment plus prégnant parmi les jeunes de 25-34 ans (68%) et les salariés des TPE (67%). Selon les voyageurs d'affaires interrogés, cette bonne perception des voyages bleisure semble surtout due à la culture de l'entreprise (56%), et également au fait que la société dispose d'une solution permettant de gérer leurs dépenses professionnelles (36%).

Règlement des dépenses : une question centrale pour les voyageurs d'affaires

Qu'il s'agisse d'un voyage d'affaires classique ou d'un voyage de type bleisure, chez **les voyageurs d'affaires interrogés, les dépenses professionnelles les plus conséquentes font majoritairement l'objet d'une prise en charge par l'entreprise, telles que les frais de transport (66%) et d'hébergement (54%)**, que ce soit en amont (respectivement 51% et 38%) ou grâce à une carte de société mise à disposition des salariés (respectivement 15% et 16%).

39% des voyageurs interrogés soulignent que la carte de société est le service le plus essentiel dont disposer lors d'un voyage d'affaires, suivi de l'accès à un service d'assistance (38%). En particulier, la carte de société est plébiscitée par 45% des voyageurs travaillant dans une PME. Ces facilités de paiement et d'assistance sont jugées plus pertinentes que des avantages plus luxueux, comme la nuit dans un hôtel 4 ou 5 étoiles (33%), un transport en classe affaires (27%), ou encore la mise à disposition d'un chauffeur ou d'un taxi sur place (23%).

« Loin d'être une tendance confidentielle, le bleisure s'est généralisé parmi les voyageurs d'affaires. Les entreprises ont accompagné cette pratique des salariés avec la mise en place de solutions de paiement, qui apportent aux voyageurs flexibilité et autonomie, tout en garantissant un pilotage facilité des dépenses professionnelles », note Pierre-François Brézès, Vice-président, Global Commercial Services chez American Express Cartes France.

Contact presse :

Céline Gérard – Agence Babel

celine.gerard@agencebabel.com

01 53 00 11 18

A propos de l'étude :

Etude menée par American Express et BVA du 16 au 23 août 2018 auprès d'un échantillon de 810 personnes représentatif des Français actifs faisant au moins un voyage d'affaires par an. La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à un redressement appliqué aux variables

suivantes : sexe, âge, région, profession de la personne interrogée, et fréquence de voyage d'affaires.

*707 personnes qui ont déclaré faire en moyenne au moins un voyage bleisure par an en répondant faire au moins un voyage bleisure par an sur la définition suivante : « « Bleisure » provient de la contraction des mots « business » et « leisure ». Il s'agit d'une pratique qui consiste à accorder du temps aux loisirs avant, pendant ou après ses déplacements professionnels. ».

A propos d'American Express Carte France

American Express Company est un groupe international présent dans le voyage et les services financiers. Fondé en 1850, il occupe des positions de premier plan dans les cartes de paiement et de crédit, le voyage et les produits d'assurance. American Express est à la fois un réseau d'acceptation et la première société non bancaire émettrice de cartes de paiement au monde, en termes de nombre de cartes (plus de 112 millions de cartes en circulation à fin 2017). www.americanexpress.fr